

12.05.2015

COMMUNIQUE DE PRESSE

OUVERTURE DES CANDIDATURES POUR L'ÉDITION 2015 DU PRIX AFRICAIN DE VÉRIFICATION DES FAITS

L'APPEL À CANDIDATURES POUR L'ÉDITION 2015 DU PRIX AFRICAIN DE VÉRIFICATION DES FAITS, SPONSORISÉ PAR LA FONDATION AFP ET LE SITE DE VÉRIFICATION DES FAITS AFRICA CHECK, EST OUVERT.

Le prix, lancé en 2014, est le premier en Afrique et au monde, à récompenser le travail de vérification des faits, un aspect nouveau et innovant du journalisme à travers le monde.

« Le Prix de 2014 a attiré des candidatures de grande qualité et a montré l'intérêt considérable qui existe en Afrique pour la vérification des faits. Nous espérons que le prix de cette année aura encore plus de succès, surtout de la part de journalistes francophones », a déclaré Emmanuel Hoog, Président de la Fondation AFP.

La Fondation AFP a créé et lancé Africa Check, le premier site internet africain de vérification des faits en 2012, en partenariat avec le département de journalisme de l'université de Witwatersrand à Johannesburg, en Afrique du Sud.

« Africa Check n'a pas seulement été créé pour vérifier les déclarations des décideurs en Afrique, mais aussi pour nourrir et encourager une culture de la vérification des faits par tous les médias sur le continent. C'est à cela que sert ce prix », a indiqué Peter Cunliffe Jones, le directeur d'Africa Check.

Plus de 40 médias, venant de plus de 10 pays, ont envoyé des candidatures pour l'édition 2014.

C'est Edem Srem et Gifty Andoh Appiah qui avaient remporté cette édition, avec une vidéo qui prouvait la permanence de l'extraction alluvionnaire de l'or, contrairement aux déclarations du gouvernement. Le Zambien Paul Shalala et le Kényan Victor Amadala sont arrivés en seconde et troisième place.

Le lauréat de 2015 recevra un prix de 2 000 euros, et les deuxième et troisième place recevront chacun 1 000 euros.

Les candidatures peuvent être envoyées sous la forme de document radio, audiovisuel, écrit ou en ligne, en langue française ou anglaise. Si le document original a été réalisé dans une autre langue, une traduction en anglais ou en français est nécessaire.

Vous pouvez consulter le règlement sur ce lien : <https://africacheck.org/how-to-fact-check/the-african-fact-checking-awards/>

Les candidatures seront closes au 31 août 2015, à minuit.

A propos d'Africa Check :

Pour plus d'information sur Africa Check, visitez le site : www.africacheck.org ou contactez le directeur Peter Cunliffe Jones : peter@africacheck.org

A propos de la Fondation AFP :

La Fondation AFP est un organisme à but non lucratif créé en Juillet 2007 par l'AFP pour offrir des formations aux journalistes des pays en développement. Sa mission est d'améliorer les standards professionnels et de défendre la liberté de la presse.

Contacts presse :

AFP : Anne-Louise Viteau - Tel. : +33 (0)1 40 41 81 84 - anne-louise.viteau@afp.com